

NUMÉRO
55

Les oiseaux disparaissent, les agriculteurs aussi !

6

COMMUNE D'AVUSY
TROIS VILLAGES, UN CŒUR



AVUSY
ACTUALITES

Sommaire n° 55

Édito de René Jemmely, maire On repart pour un tour !	3	Social Un toit pour eux !	13
Le billet de Didier Fleck, adjoint La démocratie, la politique... et vous ?	4-5	Reportage photos Anniversaire, jubilé & remise de prix	14
Le billet d'Olivier Goy, adjoint Oiseaux et agriculteurs disparaissent	6-7	Sociétés communales L'APE-A se présente	15
Histoire de la commune Formation d'un territoire	8-10	Sociétés communales Annonces et événements	16-17
Projet Centre de formation au Burkina Faso	11	Sport Le Défi Boscardin	18
Aménagement communal Un parc didactique et paysager	12	Politique Les décisions du Conseil municipal	19
Développement durable "Demain en Champagne"	12	Agenda Calendrier des manifestations	20

Impressum

Éditeur responsable
Mairie d'Avusy

Graphisme / Production
Candy Factory

Prochaine parution
1^{er} décembre 2018

Délai pour la remise des articles
1^{er} novembre 2018

Merci de bien vouloir respecter ce délai afin de nous permettre de tenir la date de parution.

Les bulletins communaux sont également disponibles en .PDF
avusy.ch/bulletin-communal-dinformation

Mairie d'Avusy

Coordonnées de contact
Rte du Creux-du-Loup 42
1285 Athenaz (Avusy)

Tél. 022 756 90 60
Fax 022 756 90 61

info@avusy.ch
www.avusy.ch

Horaires de la réception
Lundi, mercredi, vendredi : 9h à 12h et 15h à 17h
Mardi, jeudi : 10h à 12h et 15h à 18h



Histoire sans fin... On repart pour un tour !

Depuis longtemps et plus que jamais ces derniers temps votre Conseil municipal et votre Exécutif se sont battus avec acharnement pour éviter le déclassement en zone industrielle du périmètre de Forestal (Sablière du Cannelet), selon le souhait du Conseil d'État, qui n'a rien trouvé d'autre pour régulariser la situation totalement illégale de l'exploitation de ce site.



Photo d'illustration

Après le préavis négatif de la commission environnement et celui positif de la commission aménagement du Grand Conseil, nous avons pris notre bâton de pèlerin afin d'informer correctement les députés du Parlement et d'essayer d'en rallier le plus grand nombre à notre cause.

Ce qui était loin d'être gagné d'avance, dès lors qu'une grande majorité de ceux-ci était acquise au projet de déclassement.

Travail de longue haleine, mais qui s'est vu récompensé par le changement d'avis de certains députés et partis politiques, à l'exception du MCG et de l'UDC, qui ont campé sur leurs positions favorables au déclassement de ce site.

Espérant l'obtenir ainsi, ces deux partis sont même allés jusqu'à demander l'urgence pour le traitement et le vote de cet objet lors d'une des dernières séances du Grand Conseil.

Maintenant que la nouvelle composition du Parlement genevois est connue, il faudra remettre l'ouvrage sur le métier pour informer les nouveaux députés.

Nous le ferons avec une confiance renforcée, en espérant que cette nouvelle constellation politique ralliera davantage de conseillers disposés à une analyse objective de la situation et rejoignant notre position.

Nous ne manquerons évidemment pas de vous informer du suivi de ce dossier qui mobilise notre commune depuis plusieurs législatures et qui nous occupera encore fortement ces prochains mois.

Au nom de l'Exécutif, je vous remercie de votre confiance.

René Jemmely
Maire

La démocratie, la politique... et vous?

Malmenées voire bafouées dans nombre de pays, la démocratie et l'activité politique sont en Suisse parmi les plus abouties du monde. Cela n'empêche pas qu'elles soient ici même mal reconnues, critiquées et trop souvent même sciemment ignorées. Les taux de participation enregistrés lors des récentes élections cantonales le confirment et c'est assez consternant... même si Avusy, soulignons-le, a fait bien mieux que la moyenne. Essai de décryptage et de combat d'arrière-garde.

La démocratie

Elle doit d'abord être reconnue et saluée pour le droit qu'elle offre à tous les citoyens d'un pays de se prononcer librement et régulièrement sur des objets qui concernent leur quotidien ou leur avenir. Qu'il s'agisse de choisir – selon notre vision de la société, notre sensibilité et, pourquoi pas, ce que nous pensons être notre intérêt – les personnes qui nous représenteront aux niveaux national, cantonal ou communal (démocratie indirecte), de donner notre avis sur toute sorte de sujets ou d'exercer les droits d'initiative ou de référendum (démocratie directe) que prévoit la Constitution, la Suisse est exemplaire.



Mais elle n'a pas toujours les citoyens qu'elle mérite. Si les statistiques permettent d'identifier une catégorie d'entre eux – les jeunes de 18 à 25 ans – particulièrement en la matière, on ne peut pas dire que leurs aînés leur donnent toujours le bon exemple. En amont du bulletin de vote, la volonté de s'informer et le goût du débat sur ces sujets, notamment en famille, se sont un peu évaporés au cours des dernières décennies. Et pourtant les moyens d'information ne manquent pas (encore), malgré la malheureuse descente aux enfers d'une presse écrite dont la diversité

et, quoi qu'on en dise, l'éthique ne seront jamais remplacées par la prolifération de réseaux alimentés quasiment sans garde-fous.

La politique

On connaît l'adage : «Si tu ne t'occupes pas de politique, la politique s'occupera de toi». Sous-entendu : avec le risque que le choix de la majorité des participants ne te convienne pas. Alors pourquoi prendre ce risque ? Les réponses souvent entendues sont de trois ordres :

- «Je n'y connais rien» ou «je n'y comprends rien» ou «je ne connais pas les gens»
- «Je m'en fous, quoi qu'il arrive»
- «De toute façon ça ne sert à rien, ils font ce qu'ils veulent»

Un dénominateur commun à ces trois cas de figure: la démission... asortie ici et là d'un brin de mauvaise foi.

Face à cet abstentionnisme, il est tentant de hausser les épaules et de baisser les bras, de se dire «tant pis pour eux, laissons la parole et les choix aux actifs!». On peut cependant être un peu plus optimiste et combatif et tenter de convaincre les réticents qu'il vaut la peine de participer, ne serait-ce que par respect pour nos institutions et celles et ceux qui en ont été les artisans.

Parmi les moyens d'information politique disponibles, on saluera tout particulièrement ici l'initiative du Parlement des jeunes genevois qui, à l'enseigne d'«easyvote», propose notamment aux collectivités publiques de fournir à leurs jeunes citoyens une information objective taillée à leur mesure. Notre commune a saisi la balle au bond en décidant d'offrir à tous ses habitants de 18 à 25 ans un abonnement à ce service fort bien fait. Selon les nouvelles qui nous parviennent, il semblerait que des parents y trouvent aussi leur compte... Gagnant-gagnant!

... et vous ?

Toujours avec le refus de baisser les bras, Avusy participe à la «Semaine de la Démocratie», manifestation pilotée par la Chancellerie d'Etat et appelant divers acteurs – dont les communes précisément – à œuvrer en faveur d'une démocratie vivante. En automne dernier, nous avons organisé un débat («La démocratie avec ou sans vous ?») qui n'a malheureusement pas suscité une fréquentation à la hauteur du riche panel d'intervenants et de la qualité de leurs présentations.



Landsgemeinde à Glaris

À l'enseigne de «*Démocratie: dialogue de sourds ?*» nous avons néanmoins choisi de récidiver cette année en essayant de mettre en présence des jeunes ou des moins jeunes engagés (on en trouve assez facilement, même s'ils sont une minorité) et d'autres qui osent afficher leur j'menfoutisme ou leurs réticences (plus nombreux mais évidemment moins disposés à participer à un tel débat). Avis aux intéressés!

Et puis nous ne perdons pas de vue que si 2018 est année d'élections cantonales, ce sera au tour des communes en 2020, soit dans deux ans seulement. Y aura-t-il suffisamment de candidats pour occuper les places à pourvoir? Rien ne permet de l'affirmer aujourd'hui: l'engagement suppose une certaine disponibilité dans le premier cas et une disponibilité certaine dans l'autre. Assortie d'un véritable intérêt et, si possible, d'une petite dose d'enthousiasme pour la fonction.

Elle le mérite à mes yeux. Non pas, bien sûr, par goût d'un hypothétique «*pouvoir*», mais parce qu'il est très motivant de participer en équipe à la gestion et aux destinées de sa commune hors de toute connotation partisane, y compris pour ce que cela suppose de liens avec ses institutions et ses habitants d'une part, avec les autres communes et le canton d'autre part.

Si vous pensez que ce qui précède sonne comme un appel, vous voyez juste et je serais ravi d'avoir suscité quelque intérêt à cet égard. Les élus actuels sont en tout cas à votre disposition pour en parler au cas où...

Didier Fleck
Adjoint

Drôle d'idée !

Une initiative lancée récemment à Bienne suggérait de tirer au sort une partie des membres de son Parlement. Dans certains cantons, des communes comptant peu d'habitants et insuffisamment de candidats à la fonction de conseiller communal ont été amenées à en désigner d'office parmi leur population. Si des citoyens ont joué le jeu et ont pris les dispositions (professionnelles, associatives, familiales...) que cela leur imposait, on en a vu déménager pour échapper à cette charge. Dans des entreprises, des expériences similaires ont été testées: il semblerait, selon des études italiennes et américaines, que la promotion par tirage au sort plutôt que selon les critères classiques de compétence, de mérite voire d'ancienneté donne de bons résultats, tant les nouveaux promus sont reconnaissants de ce qui leur arrive ! Une nuance, cependant: dans l'économie, le système concerne des personnes qui sont déjà actives dans l'entreprise; en politique, se retrouver parachuté à une telle fonction peut bouleverser une vie, a fortiori si on ne se sent guère motivé.

Nous n'en sommes heureusement pas là à Genève, ni donc à Avusy, et nos communes à forte et riche identité ne sont pas davantage mûres pour des fusions. On persiste donc à demander des volontaires !

Les oiseaux disparaissent, les agriculteurs aussi !

Vu l'avez certainement appris, les dernières nouvelles concernant les populations d'oiseaux sont plutôt mauvaises, en cause notamment, les modifications de leur environnement et la raréfaction des insectes. Selon la Station ornithologique suisse de Sempach, près de 40% des oiseaux des campagnes (23% du nombre total des espèces nicheuses de Suisse) de notre pays ont disparu en vingt-cinq ans.



Les effectifs de l'Alouette des champs et du Tarier des prés, deux espèces typiques des milieux agricoles, ont diminué de moitié. Même l'emblématique coucou décline. Autre exemple : le Rougequeue à front blanc, qui apprécie les fruitiers à hautes tiges et les vieux arbres, deux éléments qui manquent cruellement aujourd'hui dans les vergers et les prairies. Si l'on ajoute à cela, quoique dans une moindre mesure, les difficultés rencontrées dans les régions d'hivernage de ce migrateur, on comprend mieux pourquoi le nombre d'individus de cette espèce est en baisse. C'est d'autant plus regrettable que les oiseaux constituent des auxiliaires utiles pour réguler les populations de rongeurs et d'insectes indésirables.



Alouette des champs, en diminution

L'agriculture moderne est souvent pointée du doigt pour plusieurs bonnes raisons, elle n'est cependant pas seule en cause : la disparition des habitats (l'équivalent de dix terrains de football est bétonné chaque jour), les surfaces vitrées, les chats et les routes par exemple ont aussi leur part de responsabilité.

D'ailleurs, les agriculteurs connaissent un peu la même évolution. En effet, entre 1975 et 2013, la population agricole a diminué de plus de 50%.

L'urbanisation et la rationalisation des méthodes agricoles entreprise afin de répondre aux contraintes du contexte économique actuel induisent donc des conséquences identiques tant auprès des oiseaux que chez les agriculteurs.

C'est d'autant plus dommageable que les agriculteurs font des efforts louables en laissant des zones en friches, en permettant la plantation de haies et en adoptant autant que faire se peut des méthodes de cultures respectant la faune et la flore. Environ 10% des exploitations suisses sont labellisées bio, une proportion qui a toutefois tendance à stagner depuis 2005. Cependant, l'obtention d'un label étant très contraignante administrativement, un certain nombre de celles qui suivent les recommandations renoncent à y adhérer.

Si les agriculteurs font bien leur part du travail pour créer des conditions propices au maintien voire au retour de la faune et de la flore indigène, gardons à l'esprit que ce métier à tout de même pour fonction première de nous nourrir.

Des raisons d'espérer

Selon certains ornithologues, des espèces reviennent tout de suite dans les surfaces cultivées en production intégrée, voie médiane entre méthode conventionnelle et bio. Sans toutefois être la panacée, il ne s'avère donc pas totalement nécessaire de recourir au standard bio pour favoriser la nature.

Dans cet ordre d'idée, on peut mentionner la mise en place en 2016 d'un réseau agro-environnemental (RAE) par des agriculteurs de toutes les communes de la Champagne, chacune d'elles apportant un soutien financier complémentaire à l'opération menée avec l'Etat de Genève.

Il s'agit de créer des structures de natures différentes qui favorisent la faune et sa circulation au sein de la zone agricole, à savoir les fameux « corridors biologiques ». Des RAE ont également été mis en place dans d'autre région du canton.

Il est intéressant de constater que malgré tout, les jeunes générations reprennent les domaines. C'est le cas à Avusy, ce qui est naturellement réjouissant pour notre commune dont les autorités souhaitent conserver le caractère rural de son territoire. Un accent sur cette volonté sera d'ailleurs maintenu dans le Plan directeur communal, dont la mise à jour est actuellement en cours.



Tarier des prés, disparu de la région depuis 1985



Tarier plâtre, favorisé par les bande-abris

Nous pouvons tous contribuer

Chacun d'entre nous peut aussi contribuer à favoriser la faune et la flore indigène en laissant des tas de branches, de cailloux, des zones non fauchées, en posant des nichoirs, etc.

Souvenez-vous de la Charte des jardins (www.energie-environnement.ch/maison/jardin/charte-des-jardins) largement évoquée dans de précédents bulletins déjà.

En posant des hôtels à insectes par exemple, on aide également les oiseaux en favorisant des espèces qui serviront de nourriture à certains insectivores.

Il en va de même pour soutenir les agriculteurs en favorisant l'achat de produits indigènes de proximité et de saison.

Les mécanismes qui conduisent à la raréfaction des oiseaux ou des agriculteurs sont complexes car de nombreux éléments constitutifs de l'éco-système, respectivement du système économique dans lequel les paysans doivent évoluer, sont affectés, mais on peut avoir bon espoir que la prise de conscience soit maintenant effective, le point de non-retour semble évitable.

Olivier Goy
Adjoint

Brève histoire de la formation d'un territoire

Dans le numéro précédent d'Avusy Actualités, nous avons évoqué les destins de Louis Rouge, Caroline Terrier et Antony Babel, tous les trois nés à Avusy au 19^{ème} siècle. Epoque lointaine? Certes, si on la considère à l'aune de nos humaines existences. Mais d'une vertigineuse proximité si on la confronte aux temps plus reculés qui ont vu la formation du territoire.

Le glacier, les Burgondes et le prieuré de Saint-Victor

Le paysage de ce coin de Champagne genevoise qu'ont contemplé, enfants, Louis, Caroline ou Antony n'est guère différent de celui qui apparaît sous nos yeux lorsque, depuis le parvis de l'église Saint-Charles-Borromée d'Avusy, nous laissons errer notre regard alentour. Du bitume sur les routes, là où auparavant il n'y avait que chemins ponctués d'ornières; parfois des tracés aux longues courbes et au dénivelé plus doux, là où autrefois les chars s'échinaient à grimper des voies raides et malaisées. Mais un habitat qui ne s'est guère étendu hors des noyaux originels des villages; des prés bocagers qui ont parfois gardé leur structure; des vignes et des champs de blé qui demeurent. Bien plus loin, les contreforts du Salève et derrière nous, ceux du Jura.

Remontons plus loin dans le temps. Il y a plus de 30'000 ans. Les grandes lignes du territoire sont depuis longtemps posées: le Jura, le Salève et le Bugey. Hormis un détail. Ce territoire est alors pétrifié sous une masse de 800 m de glace. Notre histoire débute 8'000 ans plus tard.

Le glacier

À intervalles réguliers, d'immenses blocs de glaces se détachent de la moraine frontale, s'enfoncent dans le lac glaciaire, avant de remonter à la surface et de lentement dériver. Sur les pourtours de cette gigantesque retenue d'eau s'étend un paysage de steppes, lentement colonisé par des arbrisseaux. Seuls les sinistres craquements du grand glacier, qui recule imperceptiblement depuis plusieurs milliers d'années, viennent briser le profond silence alentour. Aucune autre vie que végétale ne paraît subsister dans la région.



Il y a 20'000 ans, le retrait du glacier du Rhône dans la région genevoise forme un lac périglaciaire. Un paysage de steppe succède au glacier.

Des Alpes au Léman. Images de la préhistoire, Gollion, 2008 (dessin Yves Reymond).

On est en 22'000 avant Jésus-Christ (JC). Au nord s'élèvent les contreforts du Jura alors qu'à l'ouest, le passage du Fort-de-l'Ecluse retient la nappe d'eau qui s'étend sur plus de cent kilomètres carrés.

En peu de temps, le monstre de glace a formidablement reculé: alors qu'il atteignait la région de Lyon deux millénaires auparavant, figeant sous plusieurs centaines de mètres de glace l'ensemble du territoire de l'actuelle Suisse romande et ne laissant dépasser, dans la région genevoise, que le sommet du Salève, il s'arrête désormais au niveau de l'actuel village de Laconnex. Le site de l'actuelle commune d'Avusy est, pour l'instant, noyé sous plusieurs dizaines de mètres d'eau.

Les millénaires suivants, le recul des glaciers se poursuit, mettant fin au dernier âge glaciaire, il y a environ 10'000 ans. Avec l'augmentation des températures, la végétation regagne peu à peu le terrain autrefois perdu et l'ensemble du bassin genevois, où les steppes ponctuées de quelques bouleaux nains avaient déjà remplacé le paysage glaciaire, se couvre de forêts, dont les essences changent avec les oscillations climatiques. En se retirant, le géant de glace laisse en héritage une couche inférieure d'argile provenant de la moraine de fond et sur laquelle se superposent plusieurs mètres de dépôts glaciaires faits de galets, de poches de sables, de graviers et de limons.

Une fois dépassée la couche d'humus, les dépôts glaciaires constituent la matière première essentielle des exploitants des gravières qui balisent aujourd'hui le plateau de la Champagne. Il s'agit d'un sol fertile, mais qui ne retient guère l'eau, adapté à la culture des blés et de la vigne. Voilà forgé, il y a quelques milliers d'années, l'actuel paysage de la Champagne. Le glacier en fut, à n'en pas douter, le principal acteur.

Les Burgondes

Voilà bien longtemps que le glacier s'est retiré. Voilà bien longtemps que les premiers chasseurs-cueilleurs ont installé leur campement dans la région, au pied du Salève, puis que leurs descendants, dès le VI^e millénaire avant Jésus-Christ, ont adopté l'agriculture et l'élevage du bétail, ces formidables innovations venues du Proche-Orient.

On est à présent vers 300 après JC. L'Empire romain connaît un net déclin territorial. Les Burgondes, peuplade d'origine germanique, sont en passe de s'installer dans la région. Les villas romaines, qui sont des domaines fonciers, vont être peu à peu remplacées par des structures plus petites, construites en bois, qui vont parfois évoluer en hameaux. On perçoit les prémices d'une nouvelle organisation du territoire.



Peuplade originaire de Pologne, établie dès le IV^e siècle sur le Rhin, elle est installée en « Sapaudia » par le général romain Aetius en 443 où elle fonde un royaume. Le territoire de l'actuelle commune d'Avusy est intégrée au sein de ce royaume.

DHS, vol. 2, Neuchâtel, 2003, p. 763 (articles « Burgondes »)

À Sézegnin, l'Antiquité tardive a dévoilé ses secrets à la sortie du village, en direction de Soral. C'est là qu'a été mise à jour une nécropole de près de 700 tombes, utilisée entre les IV^e et VIII^e siècles. Les rites d'ensevelissement décrits par les archéologues témoignent de l'absence de



La fouille de plus de 700 tombes sur la route reliant Sézegnin à Soral a été réalisée dans les années 1970 et au début des années 1980. La nécropole a été utilisée du IV^e au VIII^e siècle de notre ère.

Service cantonal d'archéologie de Genève

rupture, suite à l'installation des Burgondes dans la région. Cela confirme une idée depuis longtemps défendue par les historiens: le passage de l'Empire romain à la période que l'on a encore coutume d'appeler parfois les « invasions barbares » s'est fait sans grande désorganisation sociale et davantage par assimilation.

L'habitat, qui s'élevait à quelques dizaines de mètres du cimetière, démontre également une évolution lente de la villa romaine vers le hameau. Ainsi, sur le site de Sézegnin, nulle trace d'un village. Les fouilles ont fait ressurgir les vestiges d'un vaste édifice en pierre remontant vraisemblablement au IV^e siècle, au sein duquel se trouvaient divers aménagements plus tardifs en bois.

À l'extérieur, des installations laissent supposer que les habitants du lieu travaillaient non seulement la terre, mais se livraient également à diverses activités artisanales (travail du fer et tissage).



Les vestiges de l'habitat qui s'élevait à proximité de la nécropole de Sézegnin.

Service cantonal d'archéologie de Genève

On est encore dans une configuration d'habitat dispersé. L'étude démographique et anthropologique menée à partir des restes humains trouvés dans la nécropole de Sézegnin apporte des éclaircissements: on estime que le cimetière a pu desservir une population de 120 à 175 habitants, formant 20 à 30 familles de six personnes en moyenne, dont l'espérance de vie à la naissance ne se situe guère au-delà de 35 ans.

Il est impossible qu'une telle population ait vécu dans le seul édifice retrouvé à proximité de la nécropole: dès lors, l'hypothèse la plus probable est l'existence, dans les environs, d'autres habitats isolés qui ont irrémédiablement disparu, dans un paysage remodelé par l'agriculture et l'installation de gravières.

Le prieuré de Saint-Victor

Du temps à encore passé. Aux Burgondes ont succédé, dans la région, les royaumes francs des Mérovingiens, puis des Carolingiens et enfin le Second royaume de Bourgogne. En 1032, à la mort de Rodolphe III, sans héritier direct, le vaste territoire du royaume passe en mains de Conrad II le Saliqne, à la tête du Saint Empire romain germanique.

Profitant du vide laissé par la disparition du dernier roi de Bourgogne et de la distance du pouvoir impérial, les seigneurs de la région, disposant de fiefs et anciens vassaux du roi de Bourgogne, s'octroient, au fil des décennies, certains droits. Hormis l'évêque, qui possède la ville épiscopale et quelques territoires en campagne — les « mandements » — et le comte de Savoie, qui étend peu à peu sa domination à tout la rive nord du Léman, le comte de Genève règne sur le territoire au sud du Rhône jusqu'au lac d'Annecy et donc sur la Champagne.

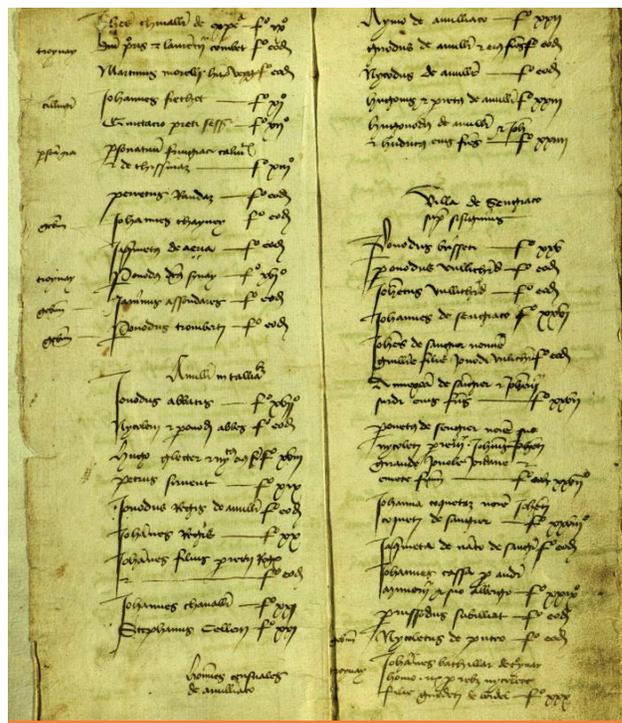
Entre ces seigneurs, la concurrence est féroce et les guerres fréquentes. Pour ajouter à la confusion, d'autres petits seigneurs possèdent également des fiefs dans la région. C'est le cas notamment du prieuré de Saint-Victor. À l'origine, ce dernier est une église funéraire fondée au V^e siècle en bordure de Genève par une princesse burgonde et dédiée au martyr saint Victor de la Légion Thébaine. Au fil du temps, les donations affluent et le prieuré se dote d'un temporel qui lui fournit de riches revenus.

Aux XII-XIII^e siècles, le comte de Genève guerroyait plus que ne le permettent ses finances. Il se voit contraint d'hypothéquer ses droits sur certains villages auprès des moines de Saint-Victor. Ne parvenant à honorer ses dettes, le comte de Genève ne les récupère pas et c'est ainsi que, parmi d'autres, les villages d'Avusy, d'Athenaz et de Sézegnin passent sous l'autorité du prieuré de Saint-Victor pour les droits de basse et de moyenne justice.

Concernant à la fois les impôts, les corvées ainsi que les amendes, ces droits sont pourvoyeurs de richesses pour des moines s'adonnant à la vie spirituelle. La haute justice demeure du domaine des comtes de Genève, les ecclésiastiques ne pouvant exécuter des peines capitales.

Loin des préoccupations guerrières des seigneurs auxquels ils sont liés, les quelques habitants de la Champagne vivent alors péniblement du travail de la terre. Les paysans sont soit des serfs, c'est-à-dire non-libres, taillables à volonté, soit des hommes-liges — prêtant hommage-lige au seigneur — à la situation plus enviable, puisque libres et soumis à un impôt fixe. Partout le destin de ces hommes et de ces femmes est similaire: fournir au seigneur des corvées de labour, travailler les vignes de celui-ci, entretenir ses forêts et payer diverses contributions.

En 1343, le notaire Ripherius de Cussier, juré de la curie épiscopale de Saint-Victor, visite tous les feux des villages des terres du prieuré afin d'établir ce que nous appellerions aujourd'hui un registre foncier. En certains endroits, les villageois sont organisés en communauté afin de faire



Extrait d'un volume de parchemins du XIV^e siècle contenant des reconnaissances en faveur du prieuré de Saint-Victor d'hommes et de femmes libres, censitaires ou corvéables à volonté pour des maisons et des terres situées notamment en Champagne, dont à Sézegnin.

Archives d'Etat de Genève (cote: Titres et droits Ea 1)

entendre une seule voix au prieur. A Sézegnin, le notaire enregistre la déclaration de propriété de quatorze villageois et deux villageoises, tous libres, mais hommes-liges ou femmes-liges du prieur. Ceux-ci, parlant « au nom de la communauté et de l'université dudit village de Sézegnin », reconnaissent devoir travailler la vigne du prieur localisée en dessous du village et pourvoir à la nourriture et au salaire des éventuels gardes que le prieur placerait dans cette vigne.

Ils reconnaissent également devoir payer, chaque année à Noël, une somme fixe pour l'utilisation d'une forêt au-delà de la Laire, leur procurant bois de chauffe et quelques pâturages pour les porcs.

Un héritage naît ainsi. Des dépôts morainiques du glacier du Rhône qui formèrent cette terre à blé, au Moyen Âge tardif qui donna à celle-ci ses premières organisations communales, en passant par les Burgondes qui se rassemblèrent dans les premiers hameaux, l'histoire est gravée dans le territoire comme dans les pages d'un livre.

Gérard Duc
Historien

Association des communes de la Champagne pour une aide au centre de formation à Pô au Burkina Faso

Notre association a pour objectif de donner une formation aux jeunes de la région de Pô au Burkina Faso qui est très pauvre et manque d'écoles. Elle est financée par 6 communes de la Champagne : Avully, Avusy, Aire-la-Ville, Chancy, Laconnex et Soral.

Depuis plus de vingt ans, tous nos projets sont gérés sur place à Pô par Monsieur PK Victor Pouahoulabou qui est burkinabé. Sa femme, Juliette, est présidente de l'association des femmes LAGUEZENA qui gère le fonctionnement de la cantine et sert chaque jour des repas chauds à tous les élèves de notre école.

En 2002, plusieurs bâtiments ont été construits pour créer un Centre de Formation. Il accueille actuellement 175 élèves (filles et garçons) et comporte une section d'enseignement général (équivalent du cycle chez nous) et une section d'enseignement technique. Cette dernière forme les jeunes en construction métallique et couture.

Il est important de souligner que 46 élèves sont parrainés par des citoyens de nos communes. En effet, de nombreux parents sont très pauvres et n'ont pas les moyens de payer les frais de scolarité pour leurs enfants. Nous cherchons de nouveaux parrains et marraines afin de pouvoir accueillir et former encore plus de jeunes.

Ouverture d'un Centre de formation en agriculture biologique

Après plusieurs années pour mettre en place les infrastructures nécessaires, un centre de formation en agriculture biologique vient d'ouvrir en janvier de cette année.

Tous les cours sont donnés par une société burkinabée spécialisée dans la formation des cultivateurs pour l'adoption de pratiques agro-écologiques.

Nous avons la chance de disposer d'une surface totale de 21 ha qui comprend 1 ha de maraîchage clôturé et équipé d'un château d'eau solaire qui permet à plus de 60 cultivateurs, hommes et femmes, de cultiver des légumes toute l'année. De plus, nous avons environ 17 ha de champs pour la culture des céréales, mais malheureusement les récoltes dépendent des quantités d'eau qui tombent du ciel.

De plus, en 2016, trois bâtiments ont été construits qui abritent un magasin de stockage des récoltes et du matériel agricole, 2 salles de classe pour la formation et les réunions ainsi qu'un poulailler, dans lequel s'ébattent 550 poules pondeuses depuis bientôt une année.

Ce centre doit permettre d'améliorer les productions agricoles aussi bien en quantité qu'en qualité. Ainsi les revenus et les moyens de subsistance des familles seront améliorés. Il sera ouvert aussi bien pour les jeunes que pour les adultes.



Nous avons constaté que dans cette région de Pô le 80% de la population est cultivateur et essaie de survivre de ses maigres récoltes mais ne possède aucune formation. De plus, vu notamment le manque de moyens financiers, il semble indispensable de leur apprendre à cultiver sans engrais chimique et sans pesticide.

Notre but est de donner une formation de base en agriculture, surtout pratique, pour cultiver les légumes, les céréales et les fruits. Il sera aussi possible d'étendre cette formation au bétail : poules, chèvres et boeufs. Chaque participant, à la fin de sa formation, devra transmettre ce qu'il a appris aux autres cultivateurs de son village. Ainsi pourra être formé par effet « boule de neige » un très grand nombre de cultivateurs dans toute la région de Pô.

Dernière nouvelle

Réservez la date du **samedi 10 novembre** pour participer à notre repas de soutien 2018 qui aura lieu à la salle communale d'Athenaz.

Vous pourrez ainsi mettre en pratique notre devise : « Donner une chance à un enfant de pouvoir recevoir une formation et lui assurer un avenir ».

Toutes les informations utiles pour s'inscrire vous parviendront ultérieurement. Pour toute information complémentaire : www.burkina.ch

Philippe Ladermann
Président

Un parc didactique et paysager

Autrefois carrière, le site de Champlong s'est métamorphosé au fil des derniers mois. Aujourd'hui en chantier, il se transformera en parc paysager dès la fin de l'été.



Suivant la topographie existante du site, le parc se décline en deux parties : une première proche de la route, accueille une déchetterie communale et un parking. Puis, une promenade à travers fleurs et verger amène le visiteur à différentes aires de détente et de pique-nique, situées sur des plateaux pré existants, où les visiteurs pourront utiliser des barbecues durant la belle saison.

Le parc de Champlong valorise la parcelle en augmentant la qualité de son sol et de sa végétation. Des plantations indigènes adaptées au contexte rural seront de bonnes bases pour attirer insectes, pollinisateurs, oiseaux et petite faune sauvage, donnant une plus-value didactique au lieu.

Une palette de milieux favorisant la biodiversité sera mise en place : prairie grasse, jachère fleurie, strate arbustive dégressive.

Les mélanges grainiers sont en cours d'élaboration par des spécialistes de l'HEPIA (Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève), afin de garantir la qualité des futures plantations et leur adéquation avec leur environnement. Les semis seront faits en compagnie des élèves de l'école d'Avusy.

Enfin, un verger de pommes et poires aux variétés locales sera à la disposition des habitants, amenant une ombre bienvenue sur les tables et bancs à proximité des braseros.

Julia Magnin
Les Ateliers Lacroix

Remerciements... "Demain en Champagne"

Chers habitants de la commune d'Avusy,

Je souhaitais donner suite à « Demain en Champagne » en remerciant tous les gens qui ont été présents et ont permis à ce projet d'exister.

J'ai eu une très bonne note à mon travail de Maturité, on m'a simplement fait remarquer que ce projet ne pouvait pas être viable puisqu'il était gratuit !

J'ai justement voulu créer cette plateforme pour réduire des dépenses inutiles, provoquer des rencontres locales et ainsi mettre en place un réseau de solidarité et d'entraide sans dépendance pécuniaire, en établissant une relation de confiance et de bon voisinage.

Ma route continue mais j'aimerais sincèrement que cette plateforme d'échanges se développe, fonctionne, et fasse mentir mon jury.

Est-il utopique de penser que l'on ne peut pas s'aider entre voisins sans payer ? Alors je compte sur vous pour que vous veniez rejoindre cette communauté de voisins qui ont, ou auront peut-être un jour besoin de vous.

Inscrivez-vous nombreux car plus vous serez d'inscrits, plus vous trouverez ce que vous cherchez.

Je vous redonne les coordonnées du site, inscrivez-vous et n'hésitez pas à me contacter si vous avez des problèmes:

<http://demainenchampagne.communityforge.net>

Bonne continuation à tous, cette plateforme est faite pour vous, par vous.

Ian Olsen
ian.demainenchampagne@gmail.com

Avusy : «trois villages, un coeur»... Et un toit pour eux !

L'idée est née d'une présentation lors d'une de nos traditionnelles rencontres avec nos collègues maires et adjoints des communes de la Champagne. Ce soir-là, la co-fondatrice et directrice, le responsable financier et le conseiller juridique de l'association «Toit pour Tous» étaient venus présenter le concept de celle-ci. À savoir l'implantation, sur des terrains mis à sa disposition, d'habitats mobiles destinés à héberger momentanément des personnes se retrouvant à la rue.

Et contrairement à ce qu'on peut penser quand on ne côtoie pas ces réalités quotidiennes de près, ils sont nombreux chez nous aussi les êtres qu'un ou des coups du sort ont malmenés: séparations, violences familiales, pertes d'emploi, faillites, expulsions, accidents de la vie de toute sorte affectent aussi des gens «de chez nous». Certaines situations, lorsqu'on les approche, ne peuvent pas laisser indifférent.

La quasi-totalité de ces déshérités n'espèrent et n'attendent que la possibilité de se relever, de reprendre la place ordinaire dans la vie qui était la leur «avant». Ils peuvent compter à cette fin sur l'appui des services sociaux et d'associations caritatives, mais un élément majeur, déterminant, résonne presque toujours comme une condition essentielle: la disposition d'un toit, d'un petit «chez soi», même provisoire, même modeste, mais avec ce minimum de «confort» (eau courante, chauffage, toilettes...) et d'intégration sociale sans lesquels il est bien difficile de conserver une certaine dignité et une aptitude à rebondir.

Et c'est là qu'intervient «Toit pour Tous». Ses unités d'habitat mobiles, de type studio pour une personne seule ou petit appartement pour un couple voire une famille, n'attendent que la mise à disposition provisoire de terrains disponibles. C'est donc tout naturellement que l'association se tourne notamment vers les collectivités publiques. Et c'est ainsi que les membres de l'Exécutif d'Avusy ont d'un même élan eu envie de répondre présent, souhait très vite appuyé par un Conseil municipal unanime.



Au terme d'une procédure qui démarre, notre commune accueillera ainsi provisoirement, probablement dès cet automne, deux ou trois de ces unités d'habitat sur les «terrains Portier» au centre d'Athenaz, en attendant que démarre la construction de l'ensemble immobilier intergénérationnel dont nous vous avons déjà souvent parlé dans ce bulletin. Une procédure qui repose évidemment sur des questions et des garanties essentielles, des contrats temporaires, des exigences de la commune et des engagements de l'association.

Nous sommes convaincus que les habitants d'Avusy feront bon accueil à ce projet et, le moment venu, aux personnes qui en bénéficieront. Ils prolongeront ainsi ce coup de cœur d'une commune qui aura voulu apporter sa pierre à la reconstruction de gens d'ici qui ont par trop manqué de chance à un moment de leur vie.

Pour l'Exécutif :
Didier Fleck, adjoint



60
ans

C'est aux époux Miriam et Jean-Pierre Iseli d'être à l'honneur, pour fêter leur noces de diamant.

Les trois représentants de notre commune sont venus les féliciter.

95
ans

Mme Denise Glaus a célébré ses 95 printemps, avec les félicitations de l'Exécutif.



1^{er}
prix

Remise du 1^{er} prix lors d'une épreuve du traditionnel concours organisé par le Syndicat chevalin de Genève.

Sur le terrain de Franchevaux à Satigny.



L'APE-A se présente

Ces quelques lignes pour vous présenter l'APE (l'Association des Parents d'Élèves de l'école d'Athenaz) et les activités qu'elle propose au sein de notre Commune, orientées principalement autour de l'école, des enfants et de leurs parents, mais pas uniquement.

Petit tour d'horizon...

(Re)-lancée en 2010 par une équipe de parents motivés, l'APE a chaque année proposé et/ou soutenu diverses manifestations pour les enfants et leurs parents : Boum des enfants, Troc, Soirée Hamburger, Atelier de confection de couronnes, Journée vélo, Semaine sans écran, Journée Pédibus, Soirée raclette à la Vogue d'Athenaz ...

Elle a aussi œuvré pour mettre en place des cours dans notre Commune en recherchant des professeurs prêts à se déplacer et ainsi favoriser des activités de proximité : Atelier théâtre, Zumba, Yoga, Capoeira, cours de chants ou encore cours de guitare.

Enfin, cette équipe toujours pleine d'idées a mis en place un projet de réflexion autour du préau de l'école suite à des discussions avec l'équipe enseignante : le « projet Préau » était né. Diverses manifestations et activités pour promouvoir cette réflexion furent lancées ainsi que des rencontres avec la Mairie, pour que le projet puisse enfin se concrétiser.

En effet, celui-ci a été validé par le Conseil municipal lors de sa séance du 15 novembre 2017, permettant ainsi la création d'un terrain multisports sur l'ancien terrain de basket.

Après avoir donné tant d'énergie, la majeure partie de l'équipe s'est retirée à la fin de l'année scolaire 2017, leurs enfants ayant quitté les bancs de l'école primaire pour ceux du Cycle, il était tant pour eux de passer le relai à une nouvelle équipe, fraîche et tout autant motivée.

Ainsi, depuis la dernière rentrée scolaire, de nouveaux parents ont rejoint le comité de l'association afin de continuer à proposer diverses activités pour les enfants de la Commune. Durant cette année, l'APE a organisé quatre activités: une première Soirée jeux en septembre à Sézegnin, la traditionnelle Boum des enfants au mois de janvier, réunissant presque la totalité de nos écoliers, un Troc pour enfants au mois d'avril et enfin un Atelier de confection de couronnes pour le feuillu début mai. Cette année, l'APE ajoute une activité supplémentaire à son agenda qui s'adresse à l'ensemble des habitants de la Commune puisqu'elle participera à la Vogue d'Athenaz en proposant une soirée à laquelle nous nous réjouissons de vous y retrouver !

Deux autres dates à retenir d'ici Noël...

Suite au retour positif de sa première Soirée jeux, l'APE a décidé de réitérer cette manifestation, mais cette fois-ci au Centre Communal d'Athenaz. Une soirée ouverte à tous, du 1er âge jusqu'au dernier, per-

mettant de favoriser des moments intergénérationnels dans notre belle Commune. N'hésitez donc pas à venir y jeter un dé, un oeil... ou voir comment nos petits jeunes se débrouillent au Jass. La date à retenir: **vendredi 28 septembre 2018 !**

Enfin, nous reprenons aussi le flambeau en animant la fête d'Halloween, soirée initiée il y a plus de dix ans par notre chère Margrit et qui s'est amplifiée au fil du temps... Cette fête, également ouverte à tous, se déroulera durant la soirée du vendredi 2 novembre dans l'ensemble de la Commune: quelques maisons horriblement décorées, transformées, piégées, en valent le détour. Un enfer dont on en ressort avec le sourire...sauf si on est cardiaque.

On communique...

Pour terminer, notre association communique essentiellement par voie électronique ou sur les réseaux sociaux, mais chaque animation est aussi indiquée sur les affiches officielles de notre Commune. Ainsi, toute personne désirant de plus amples informations ou souhaitant faire partie de notre liste de diffusion peut nous écrire à notre adresse mail (info@ape-athenaz.ch) ou alors visiter notre page facebook (Ape-athenaz) ainsi que notre site internet (ape-athenaz.ch – mise à jour prochainement).

Au plaisir de vous rencontrer au travers de notre belle Commune !

Pour le comité :

Alexandre Coullery, Nicolas Spuhler, Estelle Cordelier, Cristina Petrucci, Mikael Magnin, Rodolfo Moroni et Sophie Thierstein



L'Amicale de Pétanque d'Avusy

Faites sa connaissance si vous n'en faites pas déjà partie !

Cette amicale n'est pas totalement nouvelle puisque créée en 2002 par Paul PUCHAT et un groupe d'amis de la commune, les mêmes qui ont organisé la St-Sylvestre pour le passage à l'an 2000 à Avusy, sous une grande tente.

Notre amicale est installée sur les terrains devant la cabane de rugby à Athenaz. Au départ, nous jouions sur deux terrains existants, puis sur huit terrains aujourd'hui grâce au travail de bénévole et à l'appui de la Mairie que nous tenons à remercier ici.

Nous nous réunissons chaque mardi, d'avril à octobre, pour des parties conviviales et nous organisons des petits tournois tout au long de l'été avec d'autres sociétés de la Champagne. Le clou de nos tournois est celui du premier week-end de septembre, ouvert à tous, qui se déroule sur une vingtaine de terrains aménagés sur le gravier autour du centre communal d'Avusy à Athenaz.

A ce tournoi, il peut y avoir chaque jour entre 35 et 45 équipes de doublettes et, grâce aux sponsors de la région, les vainqueurs reçoivent des lots très sympathiques.



Notre amicale compte à ce jour une quarantaine de membres. Alors, Avusiennes et Avusiens qui désirez nous rejoindre, vous êtes les bienvenus ?

Gilbert Buchs
Président, 079 749 02 40

La bibliothèque-ludothèque d'Avusy est ouverte à tous, adultes et enfants.

Située dans le Centre communal d'Avusy (CCA), elle est encore peu fréquentée par les adultes, nous souhaitons vous faire connaître cet endroit qui propose plus de 8'000 ouvrages dont de nombreuses nouveautés.

Guillaume Musso, Elena Ferrante, Maxime Chattam, Amélie Nothomb, Joël Dicker, Stephen King... il y en a pour tous les goûts !!! Vous n'avez plus qu'à venir faire votre choix.

Vous souhaitez découvrir ce lieu ? Venez nous rendre visite lors de l'ouverture hebdomadaire **tous les lundis de 16h à 18h30 (hors vacances scolaires)**. Ces horaires ne vous conviennent pas ? Contactez-nous afin d'organiser une ouverture « sur demande »

Bibliodul n'est pas une simple bibliothèque c'est également une ludothèque. Vous y trouverez également des jouets pour les tout-petits, des jeux d'extérieur (monocycles, raquettes, trottinettes, etc) ou encore de nombreux jeux de société pour les enfants de 0 à 99 ans.

La cotisation annuelle pour toute la famille est de CHF 30.- (tarif habitants d'Avusy) ou de CHF 40.- (tarif habitants hors Avusy).



Pour nous contacter, merci de privilégier le mail : bibliodul@gmail.com ou 022 756 92 83 (répondeur)

Spectacle d'improvisation théâtrale de la TIC

La TIC (Troupe d'Improvisation de la Champagne) organise son spectacle de fin d'année **le samedi 16 juin 2018 à 20h30** au Centre Communal d'Avusy.

La TIC fondée en 2011 organise son 6^{ème} spectacle avec la participation de ses élèves. Les improvisateurs de la TIC se réunissent chaque lundi à 20h30 au CCA afin de participer à des Ateliers animés par des comédiens de renom.

Cette saison, nous avons exercé les techniques de l'improvisation en solo avec Christophe Tournier, apprivoisé et joué de courts textes avec Michèle Hurlimann et enfin repoussé les limites du « propre et du bien rangé » en sortant de notre zone de confort et en exploitant les ruptures et le dépassement de l'épuisement grâce à Adrien Dalang.

Pour préparer ce spectacle, nous avons fait appel à Fausto Borghini, un des pères fondateurs de l'improvisation théâtrale genevoise. Ce spectacle est pour les comédiens de la TIC l'aboutissement de notre saison 2017-2018.

Si vous voulez passer un joyeux moment de détente, rejoignez-nous lors de cette soirée, l'entrée sera libre, de la petite restauration et des boissons seront disponibles à la buvette.



Thierry Moreno
Président de la TIC
www.la-tic.ch

Si vous avez le courage de vous « frotter » à l'improvisation théâtrale, rejoignez-nous sans engagement à l'un de nos Ateliers à l'occasion de notre saison 2018-2019 qui débutera le lundi 10 septembre prochain.

Plus d'information par email : info@la-tic.ch
ou par téléphone au 079 791 01 81.

Les Meyrinos

Le Moto-Cross Club "Les Meyrinos" est une association de motos qui a été créée en 1962 à Meyrin. Le club a ensuite migré vers 1980 sur la commune d'Avusy avec l'aide de l'État de Genève qui nous a mis à disposition un terrain pour la pratique du motocross. Puis en 1982, Claude BRASEY a créé une école de pilotage pour les enfants afin d'encadrer au mieux les jeunes. École qui existe toujours et a lieu tous les mercredis après-midi.

C'est l'un des seuls terrains de motocross permanent qui existe en Suisse. Cette piste a permis à un grand nombre de pilotes de pouvoir s'entraîner et de pouvoir gagner des titres dans divers championnats.

En effet, le palmarès du club est plutôt bien rempli : avec 1 titre en championnat du monde, 3 titres en championnat d'Europe, plus de 50 titres en championnat Suisse ainsi qu'une 8^{ème} place à la fameuse course "Des Nations" avec une équipe de trois pilotes 100% issue des Meyrinos.

Le club compte actuellement plus de 150 membres actifs dont environ 40 enfants inscrits à l'école de pilotage et une vingtaine de membres passifs. Parmi ces membres, nous avons de grands champions, notamment : **Arnaud Tonus**, qui roule actuellement en championnat du monde MX1. **Virginie Germond**, qui est actuellement 8^{ème} du championnat du monde Féminin. **Eliot Vidalenc**, qui est actuellement en tête du championnat Suisse Kids 65.

Afin de mieux vous faire connaître notre club ainsi que la pratique du motocross, nous vous invitons **le samedi 22 septembre de 11h à 17h sur notre circuit**: Route de Sézegnin 6, 1285 Avusy.

Au programme :

- Apéro et grillades afin de faire connaissance.
- Baptêmes de moto pour les enfants de 6 à 18 ans

Nous vous attendons nombreux lors de cette "journée portes ouvertes" et nous réjouissons de vous accueillir.



Le comité du MCC Les Meyrinos
www.meyrinos.ch
www.facebook.com/MccLesMeyrinos

Le Défi Boscardin — 10^{ème} édition, 22 septembre 2018

Le Défi Boscardin fête déjà sa dixième bougie. L'occasion de remercier la commune d'Avusy et tous ses habitants pour leur hospitalité et leur soutien.

Plusieurs nouveautés cette année avec la création d'un espace « Enfants » :

- Château gonflable installée durant toute la journée
- Présence du clown Macaroni (www.clownmacaroni.com) pour accueillir les enfants lors du retrait des dossards, le départ des courses et la remise des prix
- Nouveau parcours familial baptisé « Défi-lé », hors compétition et gratuit. Pour les parents et enfants qui souhaitent rouler ensemble durant quelques kilomètres.
- « PAV-Attitude », parcours d'agilité vélo pour favoriser le développement éducatif et sécuritaire des jeunes cyclistes.

Plus d'infos sur le site www.ledefiboscardin.ch en vous inscrivant à notre newsletter.



HORAIRES	PROGRAMME 2018	REMARQUES
7h15 – 10h30	Retrait dossards CLM Gentlemen	
Dès 8h45	Départ CLM basé sur 150 équipes	
Dès 10h00	Château Gonflable	Toute la journée
10h15 – 11h30	Retrait des dossards Catégories licenciés U17, U19, féminines B, amateurs, masters	
Dès 11h00	Parcours PAV U11, U13, U15	Agilité Vélo
11h00 – 22h00	Restauration toute la journée : matin, midi et soir Hamburgers, Saucisses, Pâtes, Raclette, Crêpes	Jusqu'à 22h
12h30	Départs U17, U19, féminines B, amateurs, masters	
13h00	Remise des prix CLM Gentlemen	
14h00 – 15h15	Retrait dossards Catégories non licenciés U11, U13, U15, U17	Clown Macaroni
14h00 – 16h00	Match foot Fondation Boscardin / Vieux Grenadiers	
16h00	Départs U11, U13, U15, U17	Clown Macaroni
16h00	Remise des prix Catégories licenciés U17, U19, féminines B, amateurs, masters	
17h30	Le Défi-lé – Parents et Enfants avec goûter offert	Parcours Famille
18h15	Remise des prix Catégories non licenciés U11, U13, U15 et U17	Clown Macaroni

Le Conseil municipal ...

12 décembre 2017

a approuvé à l'unanimité des votants (10) l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire de Fr. 750'000,- pour procéder à un amortissement complémentaire sur le crédit relatif à la construction du centre communal d'Avusy à Athenaz.

a renvoyé à l'unanimité, en commission travaux et finances, la délibération sur l'ouverture d'un crédit d'engagement de Fr. 1'100'000,- pour la rénovation énergétique de l'immeuble sis à la route d'Avusy 10/10A, qui fait partie du patrimoine financier.

s'est opposé avec 5 voix contre, 1 voix pour et 4 abstentions à une décision prise par l'Association des communes genevoises (ACG), d'octroyer une subvention de Fr. 60'000,- prélevée sur le budget d'investissement du Fonds intercommunal pour les travaux d'aménagement et de rénovation des bibliobus.

s'est opposé avec 7 voix contre et 3 abstentions à une décision prise par l'ACG d'octroyer une subvention de Fr. 880'000,- prélevée sur le budget d'investissement du Fonds intercommunal concernant la mutualisation et l'harmonisation des systèmes d'information et de communication de la police et des APM.

6 février 2018

a accepté à l'unanimité l'ouverture d'un crédit d'engagement de Fr. 1'100'000,- pour la rénovation énergétique de l'immeuble sis à la route d'Avusy 10/10A, qui fait partie du patrimoine financier.

a voté à l'unanimité l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire 2018 de Fr. 42'000,- destiné à l'installation d'un aribus à l'angle des routes de Chancy et d'Athenaz.

a approuvé à l'unanimité l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire 2018 de Fr. 11'000,- destiné à l'installation d'un lampadaire solaire autonome à l'arrêt de bus « Passeiry » situé à l'angle des routes de Chancy et d'Athenaz.

a renvoyé à l'unanimité, en commission sociale, les statuts du Groupement pour une crèche en Champagne ouest.

27 mars 2018

a accepté à l'unanimité l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire 2018 de Fr. 10'000,- destiné à l'aménagement de l'accès à la benne à déchets de jardin située le long de la route du Creux-du-Loup, entre les villages de Sèzegnin et d'Avusy.

a approuvé la décision de l'assemblée générale de l'ACG du 31 janvier 2018 relative à la subvention de Fr. 300'000,- prélevée sur le budget d'investissement du Fonds intercommunal pour la couverture thermique du bassin olympique de la piscine de Lancy Marignac soumise au droit d'opposition des Conseils municipaux (art. 79 LAC).

a préavisé favorablement les statuts du Groupement pour une crèche intercommunale de Champagne ouest.

a invité le Maire à étudier diverses possibilités de signaler le parçage dans le champ en face du CCA et d'informer les locataires du passage du bus TPG dans le parking.



L'intégralité des procès-verbaux des séances du Conseil municipal est disponible sur notre site internet www.avusy.ch

Calendrier des manifestations

Juin	23-24	Tournoi de foot Centre communal d'Avusy	Octobre	7	Tournoi des écoles de rugby Centre communal d'Avusy
	30	Promotions Centre communal d'Avusy		12	Soiré ArThenaz Foyer de la salle communale d'Avusy
Août	1^{er}	Fête nationale Centre communal d'Avusy	14	La Bénichon Salle communale d'Avusy	
	24-26	Vogue d'Athenaz Village d'Athenaz	20	Bal de la Jeunesse Salle communale d'Avusy	
Septembre	1-2	Tournoi de pétanque Centre communal d'Avusy	Novembre	2	Halloween Salle communale de Sézegin
	15	Portes ouvertes sapeurs-pompiers Centre communal d'Avusy		3-18	Exposition Laiterie de Sézegin
	22	Le Défi Boscardin Centre communal d'Avusy		3	Cochonnaille Salle communale d'Avusy
			10	Graissage des bouches Four à pain à Athenaz	
			21	Soirée de soutien du RCA Salle communale d'Avusy	
			Décembre	8	Escalade Village de Sézegin puis salle communale d'Avusy

Ouverture de la mairie et de l'agence postale du lundi 02.07.2018 au dimanche 24.08.2018.

La mairie et l'agence postale seront ouvertes les lundis, mercredis et vendredis de 10h à 12h et les mardis et jeudis de 16h à 18h.

Nous vous souhaitons d'ores et déjà de belles vacances d'été.